



**Travailler ensemble pour élaborer un plan
de gestion pour le bassin hydrographique
de la baie de Shediac**

Ce que nous avons entendu

Rapport sommaire de la consultation publique



Source de la photothèque du GNB

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
2. SOMMAIRE	3
3. PROCESSUS DE CONSULTATION.....	5
3.1 Participation des Premières Nations ..	7
4 CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	8
4.1 Ce à quoi les gens accordent le plus d'importance dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac.....	8
4.2 Préoccupations au sujet de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique	10
4.3 Solutions proposées.....	15
4.4 Changements dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac au fil des ans.....	20
4.5 Priorités du plan de gestion du bassin hydrographique	22
4.6 Composantes du plan de gestion du bassin hydrographique	25
4.7 Défis et possibilités.....	28
4.8 Mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique	30
4.9 Calendrier des révisions du plan de gestion du bassin hydrographique	30
5.0 Prochaines étapes.....	31
ANNEXE A	32
ANNEXE B	36

Source de la photo de la page couverture : Photo de la rivière Scoudouc prise par l'association du bassin de la baie Shediac.

1. INTRODUCTION

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à protéger la qualité de l'eau. Depuis quelques années, la qualité de l'eau à la plage Parlee est une préoccupation pour les résidents. Bien que les données sur la qualité de l'eau recueillies en 2017, 2018 et 2019 indiquent que la qualité de l'eau à la page Parlee est très bonne, le gouvernement facilite la réalisation d'études supplémentaires qui permettront de mieux comprendre la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac.

Les constatations du comité directeur découlant de l'analyse d'un certain nombre de projets et d'études en 2017-2018 sont présentés dans *Qualité de l'eau de la plage Parlee – Shediac (Nouveau-Brunswick) – Rapport final*. Parmi les 14 recommandations présentées par le comité directeur au gouvernement dans son rapport final, la création d'un Plan de gestion du bassin hydrographique (PGBH) de la baie de Shediac a été définie comme une étape importante pour répondre aux préoccupations en matière de qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac.

La première étape de la création du PGBH de la baie de Shediac consistait à consulter les Premières Nations, les intervenants locaux et le public et à mettre sur pied un groupe de travail technique ayant pour mandat de concevoir le plan. Ce document, qui présente « ce que nous avons entendu », résume les résultats du processus initial de consultation et définit les prochaines étapes et les possibilités futures de participation pour les parties intéressées. Cette participation continue garantira que le PGBH de la baie de Shediac soit conçu en collaboration avec ceux qui ont à cœur la santé du bassin hydrographique. Le groupe de travail technique tiendra compte de tous les commentaires reçus lorsqu'il élaborera le plan.



Source de la photo : Photo d'un cours d'eau du bassin hydrographique de la baie de Shediac prise par l'Association du bassin versant de la baie de Shediac.

2. SOMMAIRE

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est déterminé à protéger la qualité de l'eau. Depuis quelques années, la qualité de l'eau à la plage Parlee préoccupe les résidents. Bien que les données recueillies en 2017, 2018 et 2019 indiquent que la qualité de l'eau à la page Parlee est très bonne, le gouvernement appuie la réalisation d'études supplémentaires qui permettront d'avoir une meilleure connaissance de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac.

Les constatations du comité directeur découlant d'un certain nombre de projets et d'études réalisés en 2017-2018 sont présentées dans le document intitulé *Qualité de l'eau de la plage Parlee – Shediac (Nouveau-Brunswick) – Rapport final*. Parmi les 14 recommandations présentées par le comité directeur au gouvernement dans son rapport final, l'élaboration d'un plan de gestion du bassin hydrographique (PGBH) de la baie de Shediac a été définie comme une étape importante pour répondre aux préoccupations relatives à la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac. Pour élaborer ce plan, le gouvernement a d'abord consulté les Premières Nations, les intervenants locaux et le public et a formé un groupe de travail technique chargé d'établir le plan.

Les personnes qui ont participé au processus de consultation du public, des parties prenantes et des Premières Nations ont déclaré avoir à cœur la bonne qualité des eaux de surface, la salubrité de l'eau potable et la pureté de l'air. Les plages locales, les aires naturelles, les possibilités de loisirs en plein air, les terres humides et la biodiversité ont également beaucoup de valeur à leurs yeux.

Les répondants se sont dits très préoccupés, entre autres, par l'incidence des eaux pluviales sur la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique et les inondations qui en découlent, les effets potentiels des activités agricoles dans le bassin hydrographique, les stations de relèvement de la Commission des égouts Shediac et banlieues, dont certaines peuvent déborder lors de fortes pluies, les fosses septiques autonomes potentiellement défectueuses dans le bassin hydrographique, l'aménagement foncier, les terres humides et la gestion des zones riveraines.

Les répondants ont suggéré que le plan de gestion du bassin hydrographique comprenne des informations de base sur la qualité de l'eau, fasse état des problèmes à aborder, propose des objectifs et des mesures pour résoudre ces problèmes (établir des méthodes de gestion des eaux pluviales, déterminer les sources potentielles de bactéries dans les eaux pluviales et proposer des mesures pour éliminer ces sources). Ils ont également suggéré que des pratiques de gestion exemplaires soient créées pour améliorer les pratiques agricoles dans le bassin hydrographique et que de nouveaux règlements ou des plans d'aménagement soient

créés pour limiter l'aménagement dans les zones écologiquement sensibles. Enfin, ils ont suggéré que le plan de gestion du bassin hydrographique définisse clairement les rôles et les responsabilités et qu'un financement fiable soit mis à la disposition de la collectivité locale pour l'aider à régler les problèmes constatés.

Un groupe de travail technique a été formé en octobre 2019 pour élaborer le plan de gestion du bassin hydrographique. Ce groupe compte 13 représentants des ministères provinciaux, des gouvernements locaux, des Premières Nations, des organismes non gouvernementaux et du milieu universitaire. Il a pour objectif d'établir le plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac en tenant compte des commentaires reçus au cours du processus de consultation, qui sont résumés dans le présent document. Le processus de consultation se poursuivra tout au long de l'élaboration du plan. Une fois le plan provisoire établi, le public, les intervenants et les Premières Nations auront d'autres occasions de faire part de leurs commentaires.

3. PROCESSUS DE CONSULTATION

En octobre 2019, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) a entrepris le processus de consultation pour la création d'un PGBH de la baie de Shediac. Un atelier technique s'est déroulé l'après-midi du 17 octobre 2019. L'atelier a été suivi d'une séance publique d'information en soirée. Les deux événements ont eu lieu au *Club Boishébert*, à Shediac. Près de 100 intervenants y ont été invités. Les catégories d'intervenants comprennent les entreprises, les ministères des gouvernements fédéral et provincial, les gouvernements locaux, les membres du milieu universitaire, les organismes non gouvernementaux, etc. Les catégories d'intervenants sont présentées dans la figure 3.0 ci-dessous.

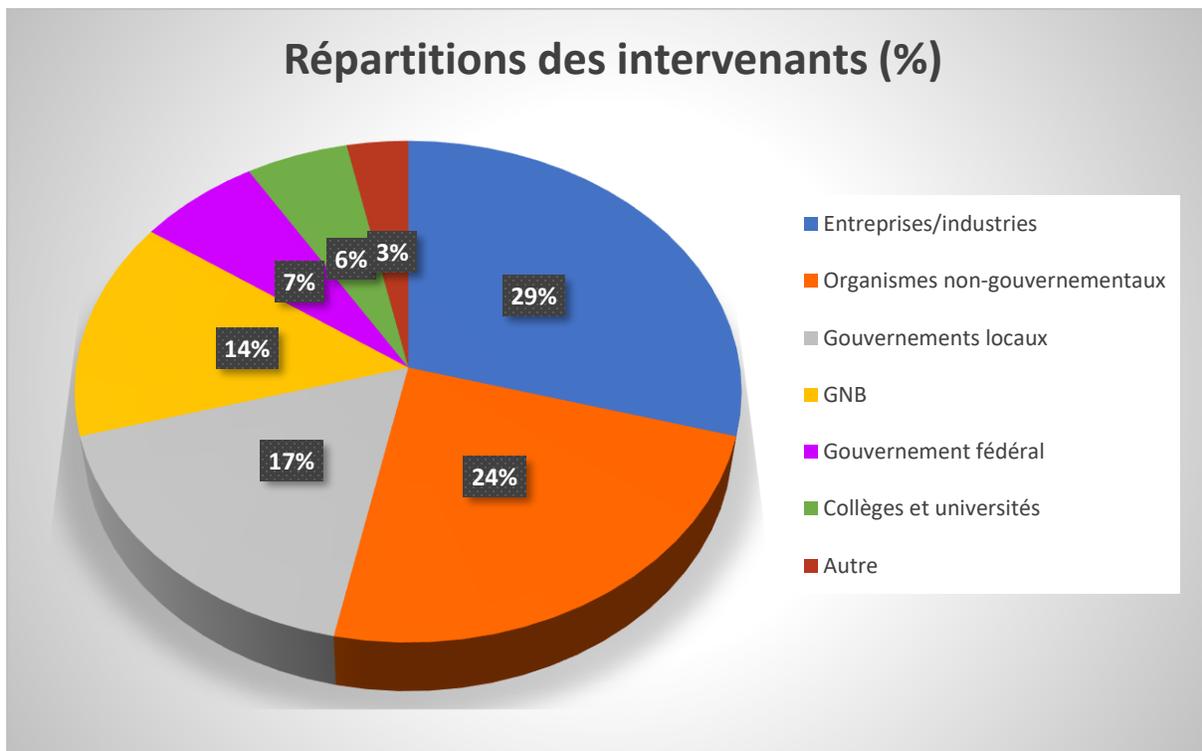


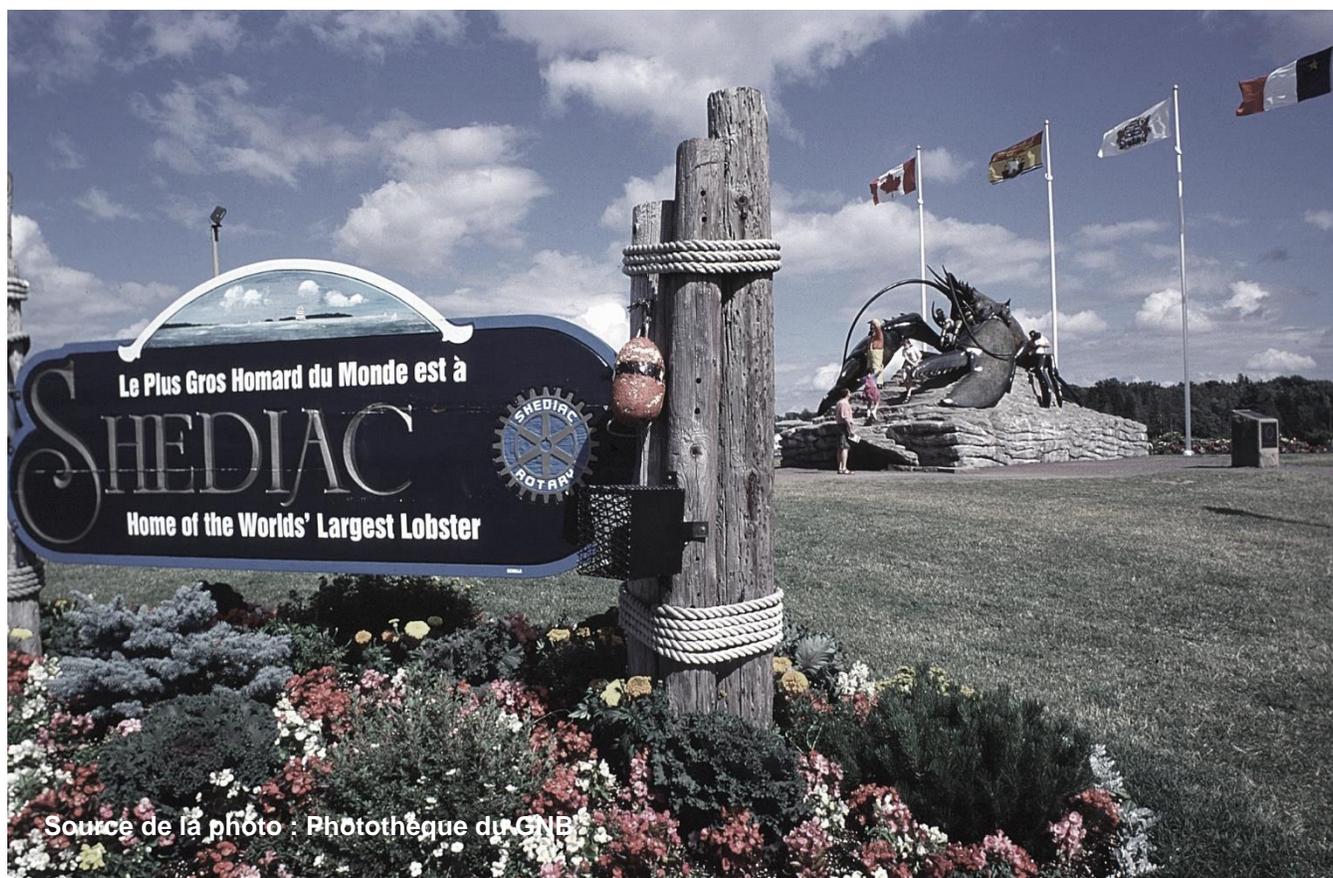
Figure 3.0 : Pourcentage d'intervenants par catégorie

La séance d'information publique a été annoncée dans deux journaux locaux : l'*Acadie Nouvelle* et le *Times and Transcript* de Moncton. Des affiches ont été posées à des endroits clés partout dans la région du bassin hydrographique (hôtel de ville, magasins, postes d'essence, etc.) et deux questionnaires ont été rédigés. Le premier questionnaire était destiné à l'atelier des intervenants, et le second pouvait être rempli pendant la séance d'information

publique en plus d'être accessible sur le site Web du MEGL pendant le mois d'octobre 2019. Les questions ont été choisies dans le but de recueillir les renseignements nécessaires pour faciliter la création du PGBH. Vous trouverez des exemples des deux questionnaires à l'annexe A.

Le MEGL a communiqué avec Migmawel'i Tplu'taqnn (MTI) et Kopit Lodge pour les mettre au courant du projet et les inviter à prendre part à l'élaboration du PGBH.

Un groupe de travail technique formé de 13 membres a été mis sur pied en octobre 2019. Ce groupe comprend des représentants de divers ministères provinciaux, de gouvernements locaux, de Premières Nations, d'organismes non gouvernementaux et du milieu universitaire. Il a pour mandat de concevoir le PGBH de la baie de Shediac. Les membres du groupe de travail ont commencé à se rencontrer en novembre 2019 et continueront de se réunir régulièrement jusqu'à ce qu'une ébauche du PGBH soit terminée.



Source de la photo : Photothèque du GNB

3.1 Participation des Premières Nations

« L'amour de l'argent et l'ignorance contamineront l'eau potable. L'eau contaminée finira par éliminer la vie dans les réserves telle que nous la connaissons. L'eau claire donne la vie à tous, sans distinction de race, de couleur ou de croyance. Nous devons donc protéger notre eau potable à tout prix. » Vince Barlow, Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc. (MTI), sage

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a pris contact avec MTI, les communautés des Premières Nations d'Indian Island, de Fort Folly et de Buctouche, et un représentant de MTI a été nommé au groupe de travail technique chargé d'élaborer le plan de gestion du bassin hydrographique. La participation de MTI et de ces trois communautés se poursuivra tout au long de l'élaboration du plan de gestion du bassin hydrographique, mais voici un résumé des commentaires reçus jusqu'à maintenant :

L'air pur et l'eau pure ont une grande importance pour les Premières Nations. Des inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact potentiel de la mauvaise qualité de l'eau sur l'utilisation de plantes médicinales traditionnelles, comme l'acore roseau, qui pousse le long des rivières et des ruisseaux qui s'écoulent lentement et dans les terres humides. Les plantes médicinales ne peuvent pas être utilisées si l'eau dans laquelle elles poussent est polluée. Les déchets qui s'échouent sur les plages sont également une source de préoccupation et on se demande si les pêcheurs commerciaux et les plaisanciers se débarrassent de leurs déchets de manière appropriée. On a également suggéré de renforcer la surveillance des voies navigables et d'imposer des amendes lorsque des personnes sont surprises en train de jeter des déchets dans l'eau. Un des répondants s'est dit inquiet de la contamination potentielle de la plage Parlee par des eaux usées et il a suggéré de moderniser les installations et l'infrastructure de traitement des eaux usées. La coupe à blanc suscite également des préoccupations. Il a été suggéré d'interdire la coupe à blanc et de la remplacer par la coupe sélective. Enfin, on a réclamé l'interdiction d'utiliser des aérosols chimiques, comme le glyphosate, et la fracturation hydraulique.

Le concept du double regard a été présenté au groupe de travail technique. *Etuaptmumk* est le terme employé en langue mi'kmaq pour désigner le « double regard ». On l'explique souvent en disant qu'il s'agit d'apprendre à adopter le regard qui puise dans les forces des savoirs et des modes de connaissance autochtones et le regard qui puise dans les forces des savoirs et des modes de connaissance occidentaux pour utiliser ce double regard dans l'intérêt de tous (<http://www.integrativescience.ca/Principles/TwoEyedSeeing/>). Essentiellement, il est important de tenir compte des connaissances des Autochtones et de celles des Occidentaux dans l'élaboration du plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac.

4 CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

La présente section résume les commentaires et suggestions recueillis pendant le processus de consultation initial. Les commentaires sont d'abord résumés par question, puis par thème commun. Vous trouverez des commentaires détaillés à l'annexe B.

4.1 Ce à quoi les gens accordent le plus d'importance dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac

Les répondants ont à cœur la qualité des eaux de surface, la salubrité de l'eau potable et la propreté de l'air. Les réponses les plus fréquentes à la question portant sur ce que les répondants ont le plus à cœur sont résumées dans le nuage de mots ci-dessous.

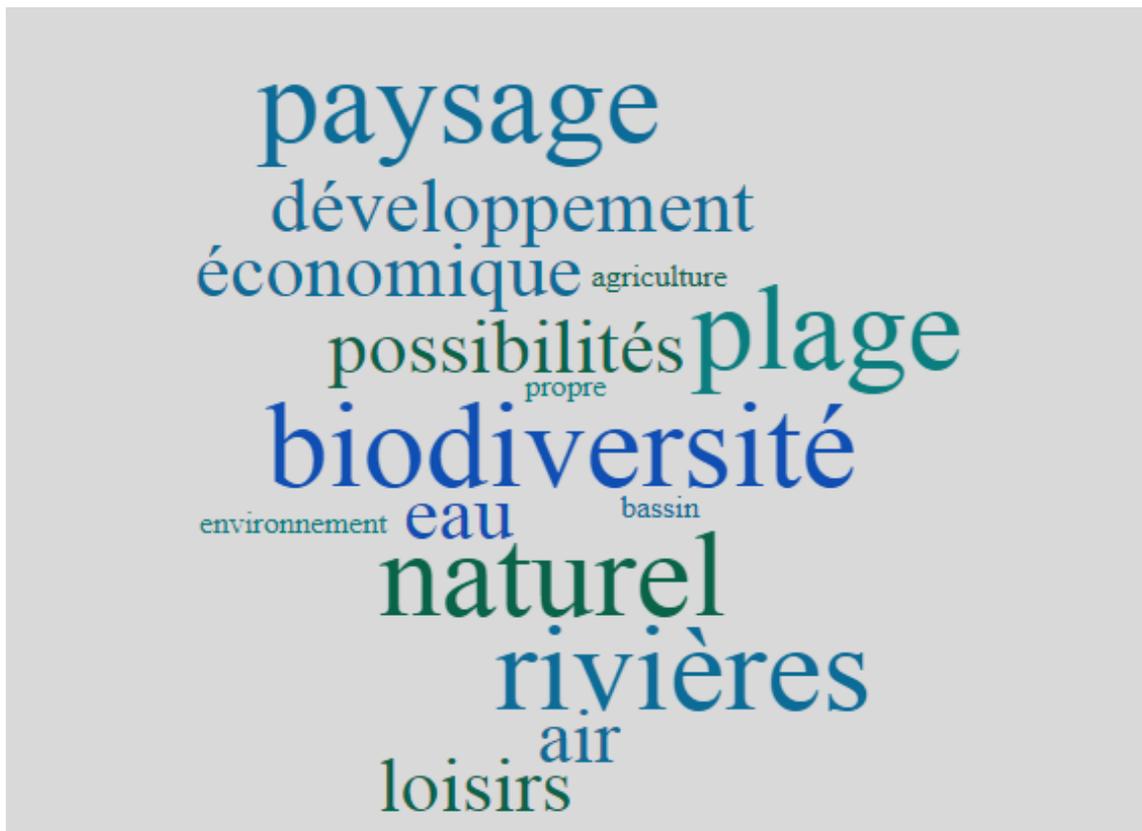


Figure 4.1 : Nuage de mots décrivant ce à quoi les gens accordent le plus d'importance dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac

Plages, rivières et ruisseaux

Les membres de la collectivité locale ont à cœur leurs plages et leurs rivières. Ils souhaitent que la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique, à la plage Parlee et dans la baie de Shediac soit bonne maintenant et pour les générations futures.

Espaces naturels, paysage et biodiversité

Le bassin hydrographique de la baie de Shediac contient d'importants habitats qui soutiennent une grande diversité d'espèces. La collectivité reconnaît l'importance de préserver et protéger sa biodiversité locale. De plus, les membres de la collectivité ont mentionné la beauté des éléments naturels du bassin hydrographique (terres humides, forêts et rivières).

Air propre

Nous avons entendu que le fait d'avoir un air pur et propre est très important pour la collectivité locale.

Possibilités de loisirs en plein air

Le bassin hydrographique de la baie de Shediac offre de nombreuses possibilités de loisirs pour les résidents de la région et les visiteurs. Parmi ces activités extérieures, mentionnons des sentiers de randonnée pédestre accessibles, la baignade à la plage Parlee, la chasse et la pêche, les sports aquatiques comme le kayak et la navigation de plaisance ainsi que le camping.

Développement économique

La collectivité reconnaît et soutient le développement économique dans le bassin hydrographique. Les ressources naturelles de la baie de Shediac fournissent à la collectivité de nombreuses possibilités de développement (aquaculture, agriculture et tourisme). Toutefois, la collectivité souhaite que ce développement soit durable. Les répondants accordent de l'importance aux espaces naturels et au fait que le bassin hydrographique n'est pas entièrement aménagé.

Agriculture, pêches et aquaculture

Il est également important pour certains résidents de pouvoir continuer à vivre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

D'autres sont inquiets au sujet des bactéries fécales présentes dans les eaux pluviales et à la plage Parlee et se demandent si elles proviennent d'oiseaux ou d'autres animaux. D'autres ont exprimé leurs préoccupations relativement à la santé de l'écosystème marin et à la protection de la baie. Par exemple : pollution au port, bateaux trop près de la plage, faible taux de renouvellement de l'eau dans la baie, sources de bactéries, polluants persistants dans l'environnement et déchets industriels rejetés dans la baie.

Santé (consommation d'eau/baignade)

Les répondants ont fait part de l'importance qu'ils accordent à l'eau potable salubre et propre. Ils sont préoccupés par la qualité de l'eau de leurs puits et se demandent si les contaminants du bassin hydrographiques arrivent jusqu'à l'aquifère et ont une incidence sur l'eau de leurs puits.

De plus, les répondants ont exprimé des inquiétudes au sujet de la salubrité des eaux récréatives, principalement aux aires de baignade du bassin hydrographique et à la plage Parlee. Certains répondants ont des doutes quant au processus d'analyse de la qualité de l'eau à la plage Parlee, à la manière dont les résultats sont communiqués au public et à la suppression des avis de pluies abondantes.



Source de la photo : Photothèque du GNB

Communications/médias

Depuis quelques années, la plage Parlee fait l'objet d'une grande attention médiatique. Certains participants estiment que quelques-uns des problèmes liés à la qualité de l'eau à la plage ont été mal compris par les médias et le public. L'information négative et parfois non fondée sur les faits nuit à la région, au secteur touristique et à l'économie locale.

Certaines personnes estiment que le gouvernement aurait dû faire preuve de plus de transparence relativement aux problèmes de qualité de l'eau à la plage Parlee et mettent en doute les résultats des analyses de la qualité de l'eau et d'autres études qui ont été publiés. Cette situation a conduit à un manque de confiance envers le gouvernement. Il a également été mentionné que tous les organismes gouvernementaux concernés doivent mieux communiquer les uns avec les autres.

Agriculture

Les répondants ont mentionné que les activités agricoles les préoccupaient, principalement en ce qui a trait à l'épandage d'engrais chimiques et de fumier près des cours d'eau et des terres humides. De plus, les gens sont préoccupés par le manque de zones tampons près des cours d'eau et par l'absence de surveillance pendant le processus d'épandage des engrais pour déterminer si les produits sont utilisés conformément aux pratiques exemplaires de gestion.

Aménagement du terrain

Nous avons entendu que l'aménagement du terrain excessif dans le bassin hydrographique (en particulier dans les zones riveraines) est un sujet de préoccupation, et certains participants s'inquiètent des effets que cet aménagement peut avoir sur l'environnement, notamment une augmentation de l'écoulement de surface et des inondations. Ces répondants ont mentionné que les normes et codes du bâtiment ont peut-être changé et qu'il semble que les nouveaux projets d'aménagement sont soumis à moins de mesures de contrôle qu'auparavant.

Gestion des eaux usées et fosses septiques autonomes

La gestion des eaux usées et les fosses septiques autonomes dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac sont de grands sujets de préoccupation qui ont été soulevés au cours du processus de consultation initial. Certaines personnes sont préoccupées par le débordement des stations de pompage/de relèvement qui se produit lors de fortes précipitations ou de pannes de courant, alors que d'autres sont préoccupées par le mauvais fonctionnement des vieilles fosses septiques autonomes. Les gens sont préoccupés par le fait que certaines propriétés ne disposent pas de fosse septique autonome ou sont dotées d'une fosse septique qui ne répond pas aux normes actuelles. Certaines questions sont soulevées relativement à la gestion des eaux usées dans certains terrains de camping qui ne sont pas raccordés au réseau de la Commission des égouts Shediac et banlieues (CESB).

Respect et application des règlements

Certains participants croient qu'il existe un trop grand nombre de règlements dont l'application relève de divers ordres de gouvernement (régional, municipal et provincial), alors que d'autres s'inquiètent de l'absence de règlements pour les activités agricole, les fosses septiques autonomes, les systèmes novateurs de gestion des déchets et la gestion des eaux de ruissellement. De plus, certaines personnes sont préoccupées par le manque d'application des règlements concernant les vieilles fosses septiques autonomes et l'aménagement continu le long des rivages même s'il existe des règlements qui devraient l'interdire. On nous a

également dit que les suivis et les inspections sont insuffisants une fois les travaux de construction terminés.

Terres humides et gestion des zones tampons/riveraines

Les répondants nous ont mentionné qu'ils ont à cœur la présence de marais et de terres humides dans leur bassin hydrographique. Ils souhaitent protéger et conserver ces écosystèmes et ne sont pas en faveur de la construction et de l'aménagement dans ces zones sensibles.

Les zones tampons bien définies jouent un rôle très important dans la protection de la vie aquatique et de l'environnement. On nous a fait part de préoccupations liées au fait que le règlement portant sur la zone tampon de 30 m n'était pas appliqué partout et aux effets des pratiques de coupe à blanc sur la température de l'eau et les poissons. En outre, certains répondants ont indiqué que la zone tampon actuellement définie par règlement pour les terres humides n'est pas assez large pour protéger contre les effets du réchauffement climatique.



Source de la photo : Photo d'une terre humide prise par l'Association du bassin versant de la baie de Shediac

Autres préoccupations

Certaines des préoccupations exprimées ne correspondent pas aux thèmes communs présentés ci-dessous, par exemple :

- Certaines personnes estiment que les politiciens, les groupes locaux, etc., devraient se préoccuper davantage de la qualité de l'eau et de la pollution dans la région.
- Certaines personnes sont préoccupées par la présence de crabes verts dans la baie (une espèce non indigène envahissante).

4.3 Solutions proposées

Nous avons demandé aux membres du public de proposer des mesures ou des solutions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre pour atténuer ou dissiper leurs préoccupations. La section ci-dessous résume ce que nous avons entendu.

Eaux pluviales

Bon nombre des suggestions relatives aux eaux pluviales comprennent l'utilisation de techniques de gestion des eaux pluviales pour diminuer le ruissellement. Voici quelques exemples : construction de bassins de retenue et de systèmes récepteurs (citernes pluviales); construction de jardins pluviaux; restauration des terres humides; restauration des zones riveraines (plantation d'arbres); élaboration d'une politique de ruissellement zéro pour les nouveaux aménagements; diminution des aires imperméables grâce à l'enlèvement de surfaces revêtues et à l'utilisation de solutions de revêtement perméable.

En ce qui a trait aux préoccupations liées aux bactéries dans les eaux pluviales, les répondants ont recommandé que la ou les sources de bactéries soient identifiées; qu'un plan soit élaboré pour atténuer les impacts sur les zones touchées; que des options soient définies pour diminuer l'apport en nutriments dans le bassin hydrographique; que la population d'outardes soit contrôlée; qu'un laboratoire portatif soit utilisé pour accélérer le processus d'analyse des échantillons d'eau recueillis à la plage Parlee.

En outre, l'installation de poubelles à l'entrée de chacune des plages est recommandée, tout comme la création d'un programme de surveillance systématique de la qualité des eaux pluviales. Certaines personnes ont mentionné que le gouvernement devrait adopter des pratiques exemplaires en matière de gestion (comme celles du Manitoba) et que tous devraient collaborer pour concevoir le plan de gestion de la qualité des eaux pluviales.

Éducation

Les membres de la collectivité estiment que l'éducation, la sensibilisation et la communication sont essentielles pour limiter les malentendus et la confusion relativement aux questions touchant la qualité de l'eau. Voici quelques-uns des sujets proposés qui, selon certains participants, devraient faire l'objet d'une meilleure communication : différence entre les avis après une chute de pluie et les avis relatifs aux bactéries, utilisation des pesticides (risques et pratiques exemplaires), pratiques exemplaires en matière de gestion de l'utilisation des engrais, épandage et stockage du fumier, entretien des fosses septiques autonomes et élimination des déchets. On a suggéré que les campagnes de sensibilisation ciblent les terrains de camping, les plaisanciers, les propriétaires de chiens, les propriétaires de fosses septiques, les agriculteurs et les médias.

Il a également été suggéré d'accroître la communication entre les organismes gouvernementaux et le public. Le gouvernement devrait faire preuve de plus d'ouverture et de transparence au sujet des problèmes de qualité de l'eau dans le bassin hydrographique. Il devrait indiquer comment les problèmes seront réglés et fournir des renseignements plus accessibles et plus complets au public.

Aménagement du terrain

De nombreux participants se disent préoccupés par l'aménagement des terres et des côtes. Certains répondants ont mentionné que les plans d'aménagement locaux devraient être mis à jour pour garantir qu'ils tiennent compte des impacts prévus des changements climatiques. Les plans devraient interdire l'aménagement dans la zone d'élévation du niveau de la mer et gérer les effets défavorables de l'aménagement sur l'environnement. Les nouvelles installations devraient être construites loin des rivages afin de protéger les plages et l'environnement côtier. Par ailleurs, d'autres répondants souhaitent que l'économie soit viable et fondée sur le développement durable.

On nous a dit que l'aménagement du territoire devrait être restreint dans les zones écologiquement sensibles, que toutes les constructions devraient être liée à un numéro d'identification de parcelle (NID) et que les renseignements sur les permis devraient être plus facilement accessibles au public. Certaines personnes estiment qu'il faudrait imposer un moratoire sur tout aménagement côtier.

Gestion des eaux usées et fosses septiques autonomes

Le débordement des stations de pompage/de relèvement du réseau de la CESB pendant de fortes précipitations est un sujet de préoccupation. Voici quelques suggestions sur la façon

d'atténuer ce problème : déterminer et corriger la cause des débordements; prévenir le rejet d'eaux usées non traitées (débordements) dans la baie; surveiller activement les débordements; élaborer un protocole pour la fermeture de la plage après des débordements d'égout; planifier les pannes du réseau; moderniser les infrastructures existantes; investir dans de nouvelles technologies; accroître la capacité du réseau de la CSEB; vérifier le raccordement de la conduite entre le restaurant du parc de la plage Parlee et les toilettes avec la nouvelle conduite; communiquer les débordements du réseau de la CESB au public; et traiter en priorité les améliorations aux réseaux d'égouts et de gestion des eaux pluviales. On nous a dit aussi que les débits sortants de l'usine de traitement des eaux usées et de l'étang d'épuration devraient faire l'objet d'analyses indépendantes, que la désinfection des eaux usées devrait être obligatoire à l'usine de traitement des eaux usées, et qu'il doit être démontré par un organisme indépendant que l'étang d'épuration n'est pas la cause principale de la présence de bactéries.

En ce qui a trait aux fosses septiques autonomes, les mesures suivantes ont été recommandées : tous les champs d'épuration autour du bassin hydrographique devraient être éliminés; les vieilles fosses septiques de Cap-des-Caissie, Shediac Bridge et Cap Barachois devraient faire l'objet d'une étude; les fosses septiques situées près des cours d'eau dans des zones rocheuses ou sablonneuses devraient être inspectées; et les fosses septiques considérées comme défectueuses devraient être réparées ou remplacées.

Respect et application des règlements

Il y a eu de nombreuses discussions au sujet des différents paliers de réglementation (régional, municipal, provincial et fédéral). Les participants nous ont mentionné qu'il devrait être nécessaire de se conformer à un seul ensemble de règlements. Les chevauchements et les contradictions entre les règlements devraient être évités. Tous les organismes de réglementation devraient collaborer pour atteindre les mêmes objectifs.

On nous a dit aussi que les règlements et leur application devraient être améliorées en ce qui a trait aux fosses septiques autonomes (celles-ci devraient répondre aux normes actuelles avant que la rénovation d'une propriété ne soit autorisée). Les règlements portant sur la gestion des éléments suivants devraient être améliorés : débordements du réseau de la CESB; pratiques agricoles; zones tampons; planification de l'aménagement des territoires; stockage et épandage d'engrais et de fumier près des cours d'eau; normes d'aménagement; et répercussions d'activités illégales sur les cours d'eau et les terres humides; par ailleurs, l'utilisation de pesticides et d'herbicides devrait être interdite. Certains ont mentionné que les règlements et les amendes devraient être plus sévères et que la conformité aux règlements devrait être surveillée de plus près partout dans le bassin hydrographique.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines

La collectivité locale est consciente de la valeur des marais et des terres humides et veut que ces espaces naturels soient mieux protégés. Les nouveaux aménagements et les nouvelles constructions devraient être interdits dans les terres humides et aucun permis de construction ne devrait être délivré dans un rayon de moins de 30 mètres d'une terre humide ou d'un cours d'eau.

Un règlement portant sur les zones tampons devrait être mis en place et, afin de réduire le ruissellement, il devrait y avoir des zones tampons plus larges non labourées. Des zones tampons plus larges devraient se trouver entre les zones de déforestation et les cours d'eau, et nous devrions favoriser la croissance de végétaux le long des côtes pour stabiliser les dunes.

Financement

Un financement fiable est important pour répondre aux préoccupations environnementales dont la collectivité nous a fait part. On nous a dit que des fonds et des subventions sont nécessaires pour des projets comme le remplacement de vieilles fosses septiques autonomes; la vidange adéquate des fosses septiques; la mise à disposition de postes gratuits de vidange des eaux usées pour les bateaux; l'adoption par les agriculteurs de pratiques exemplaires de gestion; la modernisation des infrastructures de la ville et de la CESB; l'exécution de travaux de restauration par des organismes locaux et la création ou la mise à jour de règlements.

Autres suggestions

Certaines des suggestions qui ont été faites ne correspondent pas aux thèmes communs présentés précédemment. Par exemple :

- Continuer de donner suite aux 14 recommandations du comité directeur.
- Prendre des mesures plus efficaces pour combattre l'invasion de crabes verts qui se nourrissent de mollusques et détruisent les zostères dans la baie de Shediac.
- La pratique consistant à faire des compromis avec Canards Illimités (compensation pour les pertes de zones humides) doit cesser. Définir une vision à long terme pour le bassin hydrographique.
- Réduire ou interdire l'utilisation de plastiques à usage unique dans les magasins.
- Le vieux sentier n'est pas entretenu et les ponceaux ne détournent pas les eaux de ruissellement. Excaver le vieux sentier pour remettre le secteur à l'état d'origine ou entretenir les ponceaux.

- La collectivité doit s'unir pour régler les problèmes. Comme le conseil municipal de Shediac, les entreprises, les groupes environnementaux, la chambre de commerce et la Commission de services régionaux du Sud-Est ne sont pas sur la même longueur d'onde, nous sommes actuellement divisés.
- Nous avons besoin d'une autorité indépendante compétente et digne de confiance qui nous unira en plus de nous informer.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a prouvé qu'il soutient la protection de nos rivages en ce qui a trait aux inondations causées par les tempêtes. Nous devons tous suivre cette voie et faire tout ce qui est nécessaire pour diminuer les impacts.
- Nous devons cartographier tous les cours d'eau, les terres humides, les terres, l'eau et la biodiversité (arbres, plantes, animaux, oiseaux, insectes, etc.).

4.4 Changements dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac au fil des ans

Les deux prochaines sections résument les renseignements que nous avons recueillis à partir des questions qui se trouvaient uniquement dans le questionnaire en ligne. Nous avons demandé à la collectivité locale : « *Quels changements avez-vous constatés dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac au fil des années?* » Le nuage de mots ci-dessous met en évidence les thèmes les plus fréquents qui se dégagent des réponses obtenues.



Figure 4.4 : Nuage de mots décrivant les changements constatés dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac au fil des ans

Qualité de l'eau

Certaines personnes estiment que la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique s'est détériorée au fil des années. Les participants nous ont dit avoir constaté une augmentation de la pollution partout dans le bassin hydrographique et que certains cours d'eau sont peu profonds et deviennent stagnants.

D'autres croient que la qualité de l'eau à la plage et dans la baie de Shediac s'est détériorée. On nous a dit qu'il y a eu une augmentation du nombre de fermetures de la plage, de la quantité de déchets sur la plage, de la présence d'algues et de nutriments dans la baie, du nombre de bateaux le long du rivage et du nombre et de la durée des fermetures de zones de ramassage de mollusques et crustacés imposées par le ministère des Pêches et des Océans.

En revanche, certaines personnes ont déclaré qu'ils estimaient que la qualité de l'eau à la plage Parlee s'était améliorée et reconnaissent que le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait consacré beaucoup de ressources à la résolution des problèmes de qualité de l'eau.

Éducation

En ce qui a trait à l'éducation et à la sensibilisation, certains participants estiment que les gens sont plus conscients de la qualité de l'eau à la plage Parlee et contribuent à garder cette eau propre. On nous a dit également que la CESC fait preuve de plus de transparence quand il s'agit d'informer le public des débordements d'égout.

Certains participants sont d'avis que l'Association du bassin versant de la baie de Shediac ne communique pas suffisamment et que le gouvernement révèle le moins possible d'informations.

Aménagement du terrain

Au fil du temps, les membres de la collectivité ont constaté une augmentation de l'aménagement (construction de chalets) le long de la côte et un accroissement de la déforestation dans tout le bassin hydrographique. Ils estiment qu'on cherche davantage à favoriser l'aménagement, quel qu'en soit le coût pour l'environnement.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines

Certains répondants croient que les zones tampons sont plus propres qu'elles ne l'étaient et qu'on semble plus conscient de l'importance d'entretenir ces zones tampons. On nous a dit également que des aménagements illégaux entraînent la destruction des terres humides sans qu'il y ait de conséquences et que l'enrochement le long de la côte empire l'érosion et détruit l'habitat des oiseaux.

Gestion des eaux usées

Certaines personnes reconnaissent que des améliorations ont été apportées au réseau local de traitement des eaux usées de la CESB. Cependant, certaines stations de relèvement continuent de déborder dans la baie de Shediac.

Autres changements

Certains des changements constatés au fil des ans ne correspondent pas à l'un des thèmes communs mentionnés précédemment, par exemple : la position initiale de l'église anglicane relativement aux terrains de camping a changé; certains répondants croient que le bassin hydrographique de la baie de Shediac (y compris la plage Parlee) n'est pas prêt à faire face aux changements climatiques. La plage disparaît constamment pendant les tempêtes et doit être restaurée régulièrement à grands frais. On a aussi fait remarquer que les travaux de restauration peuvent également causer des dommages.

4.5 Priorités du plan de gestion du bassin hydrographique

Nous avons demandé à la collectivité : « *Selon vous, quelles devraient être les priorités du plan de gestion du bassin hydrographique?* » Les participants ont fait les suggestions suivantes : qualité de l'eau; terres humides; gestion des zones tampons et des zones riveraines; qualité de l'air; sol; aménagement; gestion des eaux usées; éducation et sensibilisation.



Figure 4.5 : Nuage de mots présentant les priorités proposées pour le PGBH

Qualité de l'eau

Certains répondants souhaitent que le PGBH privilégie le maintien d'une bonne qualité de l'eau pour les générations futures. La priorité devrait être de s'assurer que l'eau est d'excellente qualité pour la baignade, la pêche et la consommation. Ces répondants veulent que les sources de bactéries à l'échelle du bassin hydrographique soient repérées et éliminées.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines

Une priorité élevée est accordée à la préservation des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines. Les participants veulent que les terres humides et les zones boisées du bassin hydrographique soient mieux protégées et restaurées. Ils ont également mentionné que, pour respecter cette priorité, il faudrait entretenir et protéger les zones riveraines et mettre en place des pratiques durables pour les secteurs de la foresterie et de l'agriculture.

Éducation

Certains participants voudraient que la priorité soit accordée à la création d'un emplacement centralisé pour l'entreposage de toutes les données et de tous les renseignements. Ils estiment qu'en informant la collectivité au sujet du PGBH de la baie de Shediac, il sera plus facile d'obtenir son appui. Un bulletin devrait être mis sur pied pour informer le public des progrès du PGBH, et le plan devrait comprendre des objectifs mesurables pour la prise des mesures proposées dans un délai convenable.

Aménagement du terrain

Certains répondants souhaitent que le plan mette davantage l'accent sur de nouveaux projets d'aménagement du terrain. Cependant, cet aménagement devrait être réalisé de façon responsable (en particulier le long des rivages) afin de réduire au minimum les impacts sur l'environnement. Des restrictions devraient s'appliquer à certains projets d'aménagement, et des options ou solutions de rechange pour la gestion des eaux de ruissellement devraient être envisagées pour les nouveaux projets d'aménagement. Il est également suggéré que tous collaborent lorsque des changements à des aménagements existants ou de nouveaux aménagements sont proposés.

Gestion des eaux usées

On nous a dit que la résolution du problème de débordement des stations de pompage devrait être une priorité dans le PGBH, tout comme la réalisation d'une enquête exhaustive le long du rivage afin de s'assurer que chaque foyer est raccordé au réseau de la CESB.

Autres priorités proposées

- Nous avons besoin d'un responsable indépendant digne de confiance qui pourra aider toutes les parties à collaborer.
- Protéger les écosystèmes d'une grande valeur qui nous protègent contre les changements climatiques.
- Transport en commun. Il réduit la pollution et les bouchons de circulation et est avantageux pour ceux qui n'ont pas de voiture.
- Exiger de la Commission de services régionaux qu'elle rende compte du respect des lois.
- Un plan d'aménagement durable à long terme devrait être créé, et ce plan devrait tenir compte des changements dans la densité de population, des nouvelles normes de

construction, de la protection contre les inondations et de la protection de l'environnement.

- La prise en compte du tourisme à long terme devrait être secondaire par rapport à l'amélioration de l'état actuel du bassin hydrographique.
- Les lois devraient profiter à tout le monde. Nos poissons sont touchés, ainsi que la santé publique; c'est urgent!
- Faune
- Inspections régulières.
- Faire participer plus de citoyens à la planification.
- Plans d'adaptation aux changements climatiques

4.6 Composantes du plan de gestion du bassin hydrographique

La section suivante présente les renseignements recueillis pendant l'atelier des intervenants. Certaines questions de l'atelier étaient davantage axées sur l'élaboration ou la structure du plan. Vous trouverez des renseignements détaillés à l'annexe B.

Pendant l'atelier, nous avons posé la question suivante aux intervenants : « *Quelles devraient être les composantes du plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac?* » Les réponses fréquentes sont mises en évidence dans le nuage de mots ci-dessous.

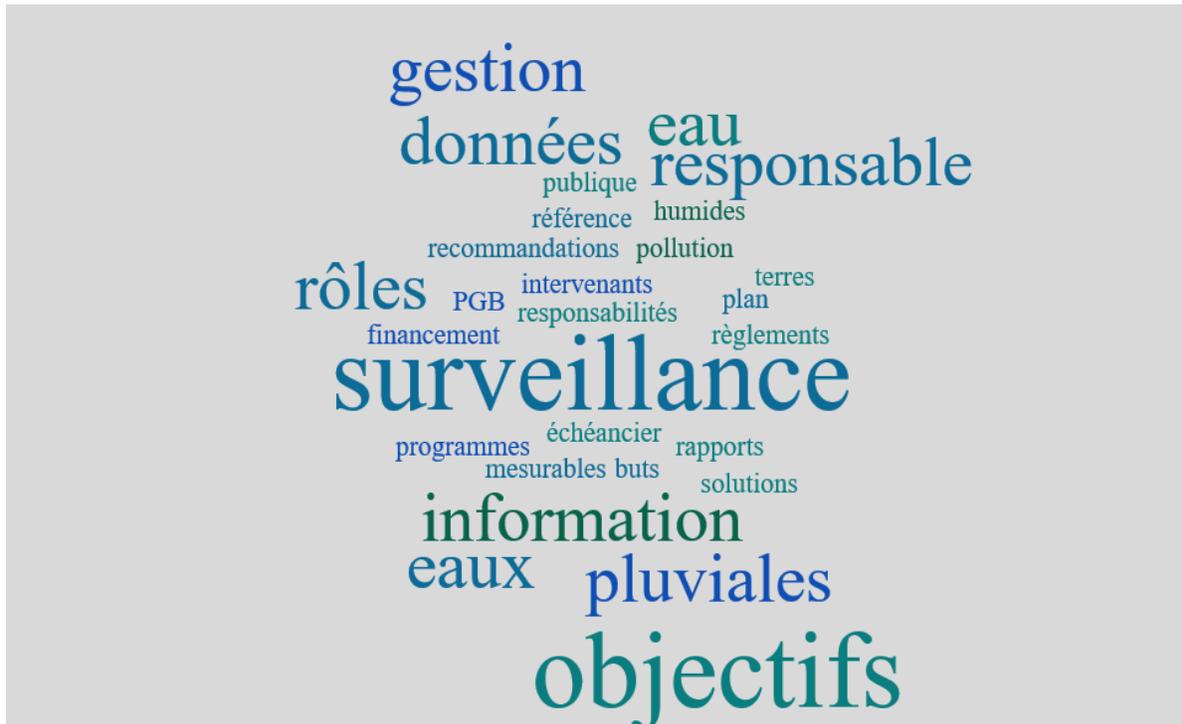


Figure 4.6 : Nuage de mots présentant les composantes proposées pour le PGBH de la baie de Shediac.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des composantes proposées qui, de l'avis des répondants, devraient faire partie du PGBH :

- Caractérisation du bassin hydrographique :
 - Détermination des aires vulnérables à protéger
 - Détermination des zones qui peuvent être aménagées

- Données sur la qualité de l'eau :
 - Historiques/référence
 - Accessibles
 - Fondées sur la science

- Détermination des zones polluées :
 - Signaler les zones problématiques sur une carte.
 - Repérer les sources possibles de contaminants.

- Objectifs (que cherchez-vous à faire?) :
 - Ils devraient être concrets et mesurables.

- Mesures :
 - Elles devraient être concrètes et mesurables.
 - Solutions visant à protéger et à améliorer la qualité de l'eau
 - Échéancier raisonnable
 - Mesures à court terme et à long terme

- Exemples de mesures :
 - Plan de surveillance à long terme
 - Plan de gestion des eaux de surface et des eaux pluviales
 - Plan de gestion responsable (comprend les propriétaires fonciers, les agriculteurs, l'industrie, etc.)
 - Plan de gestion des terres humides
 - Plan d'aménagement du terrain (règlements et application uniformes)
 - Programme de sensibilisation
 - Pratiques exemplaires de gestion

- Règlements :
 - Devraient être cohérents.
 - Faire des recommandations relatives à des modifications ou à de nouveaux règlements.

- Planifier la participation des intervenants :
 - Identifier les intervenants et les partenaires.
 - Définir leurs rôles et responsabilités.

- Financement :
 - Trouver les sources de financement qui faciliteront la mise en œuvre du plan.
 - Financement de base pour la surveillance continue ou d'autres mesures.

- Évaluation des objectifs et des mesures :
 - Établir de cibles mesurables.

- Rapports :
 - Fiches de rendement annuelles (ce qui a été fait, ce qui a fonctionné ou n'a pas fonctionné)

- Échéancier :
 - Déterminer l'échéancier du PGBH (5 ans, 10 ans, etc.).
 - Calendrier des révisions (fréquence à laquelle le plan sera révisé)

4.7 Défis et possibilités

Nous avons demandé aux intervenants locaux : « *Quels sont les défis et les possibilités associés à l'élaboration du PGBH pour le bassin hydrographique de la baie de Shediac?* »

Défis

Les défis les plus souvent mentionnés sont mis en évidence dans le nuage de mots ci-dessous.



Figure 4.7 : Nuage de mots décrivant les défis associés à l'élaboration du PGBH de la baie de Shediac

Voici un résumé des défis les plus souvent mentionnés pendant l'atelier :

- Financement (trouver une source constante de financement)
- Divergences d'intérêts et d'opinions des intervenants
- Équilibre entre l'aménagement, l'économie et l'environnement
- Besoin de ressources supplémentaires pour l'application des règlements. Les règles ne sont pas appliquées systématiquement.
- Préserver les intérêts des intervenants
- Communiquer le plan
- Obtenir l'appui du public
- Volonté politique
- Établir l'ordre de priorité des mesures

Possibilités



Figure 4.7.1 : Nuage de mots décrivant les possibilités associées à l'élaboration du PGBH de la baie de Shediac

Voici quelques-unes des possibilités fréquemment mentionnées pendant l'atelier :

- Collaborer et renforcer les partenariats entre les intervenants, le public et le gouvernement.
- Possibilités de financement
- Donner la priorité des problèmes qui doivent être réglés.
- Concevoir de nouveaux programmes de sensibilisation.
- Engagement du GNB
- Amélioration des règlements
- Susceptible d'améliorer la qualité de l'eau.
- Accroître la capacité des organisations du bassin hydrographique.

4.8 Mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique

Pendant l'atelier, nous avons demandé aux intervenants : « *Qui devrait être chargé de la mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique?* » Diverses suggestions ont été faites; elles sont présentées à l'annexe B. Voici quelques-unes des suggestions qui ont été entendues souvent pendant l'atelier :

- La mise en œuvre ne devrait pas être l'affaire d'une seule personne. Plusieurs parties devraient prendre part à la mise en œuvre du PGBH.
- Les parties concernées ont des rôles différents.
- Le GNB devrait être responsable du PGBH et le gérer (budget, application, etc.)
- Le PGBH devrait être créé dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement, les groupes de gestion du bassin hydrographique, les intervenants, etc.
- Un comité directeur devrait être chargé de fournir des avis, de suivre les progrès, etc.
- La mise en œuvre devrait être faite davantage à l'échelle locale (groupes de gestion des bassins hydrographiques, municipalités, Commission de services régionaux, etc..)

4.9 Calendrier des révisions du plan de gestion du bassin hydrographique

Pendant l'atelier, nous avons demandé aux intervenants : « *Qui devrait être chargé de tenir le PGBH à jour?* » Nous avons entendu les suggestions suivantes :

- Un comité consultatif, un comité de gestion ou un groupe de travail formé de représentants du gouvernement, d'intervenants locaux, etc.
- Les groupes de gestion des bassins hydrographiques
- Le GNB
- Des experts-conseils en environnement
- Les commissions de services régionaux

5.0 Prochaines étapes

Le processus de consultation du public, des intervenants et des Premières Nations se poursuivra tout au long de l'élaboration du PGBH. Une fois qu'une ébauche du PGBH sera prête, il y aura d'autres occasions de participer.

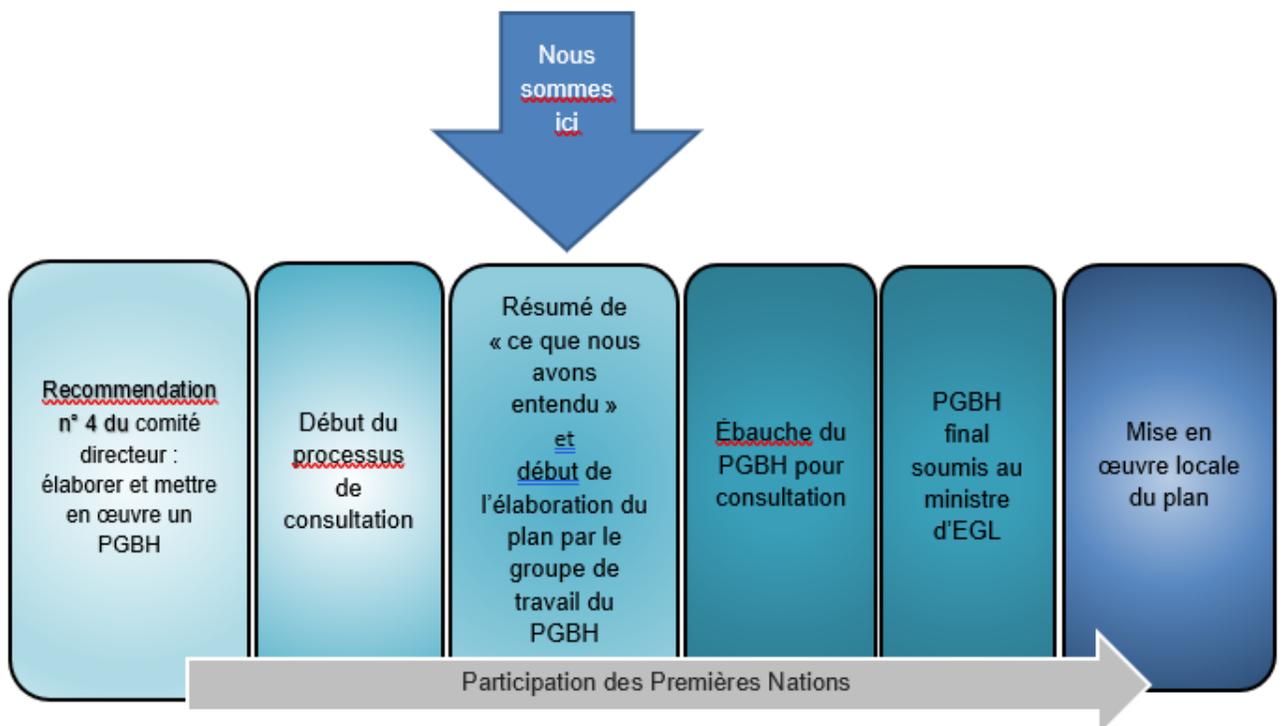


Figure 5.1 : Échéancier du PGBH de la baie de Shediac

ANNEXE A

Questionnaire en ligne :



|

Travailler ensemble pour élaborer un plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac

Un plan de gestion de bassin hydrographique décrit les caractéristiques d'un bassin hydrographique et élabore un plan de travail structuré en vue d'établir un ensemble de buts et d'objectifs pour protéger et améliorer la qualité de l'eau et les ressources naturelles à l'intérieur de ses limites. Il décrit les mesures à prendre et le processus de mise en œuvre de pratiques d'utilisation des terres et de programmes de gestion de l'eau durables qui nous permettent d'atteindre ces buts.

QUESTIONNAIRE – NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOS IDÉES

De quel point de vue allez-vous répondre à ces questions (veuillez cocher une réponse)?

À titre personnel

En tant qu'entreprise (veuillez indiquer le type d'entreprise)

À titre de représentant d'un organisme ou d'un groupe communautaire (veuillez indiquer le poste et l'organisme)

Autres (préciser) : _____

Je préfère ne rien indiquer

Prenez quelques minutes pour réfléchir aux questions suivantes :

1. *Qu'est-ce qui est important pour vous dans votre bassin hydrographique?*

Possibilités récréatives en plein air comme la chasse, la pêche, la navigation de plaisance et le camping

Agriculture et possibilité de vivre des ressources de la terre

Plage, rivières et ruisseaux

Développement économique

Grand air

Aires naturelles/Paysage/Biodiversité

Autre _____

2. A) *Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus quant à la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac?*

B) *Selon vous, quelles mesures ou solutions pourraient permettre d'atténuer ou d'éliminer vos préoccupations?*

3. *Quels changements avez-vous constatés dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac au fil des années?*

4. *Selon vous, quelle devrait être la priorité du plan de gestion du bassin hydrographique?*

5. *Y a-t-il d'autres informations qui selon vous seraient utiles pour élaborer le plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac?*

Vous pouvez soumettre votre questionnaire complété lors de la journée portes ouvertes ou envoyez -le par courrier électronique à l'adresse suivante : wmpfeedback/pgbvcommentaires@GNB.ca par le 31 octobre 2019.

Merci de votre contribution.

Questionnaire de l'atelier :



ATELIER

Introduction

Un **bassin hydrographique** (aussi appelé bassin versant) est un terrain qui capte et dirige l'eau de pluie et de la fonte des neiges vers un point de déversement commun (réservoir, baie, océan).

Un **plan de gestion de bassin hydrographique** décrit les caractéristiques d'un bassin hydrographique et élabore un plan de travail structuré en vue d'établir un ensemble de buts et d'objectifs pour protéger et améliorer la qualité de l'eau et les ressources naturelles à l'intérieur de ses limites. Il décrit les mesures à prendre et le processus de mise en œuvre de pratiques d'utilisation des terres et de programmes de gestion de l'eau durables qui nous permettent d'atteindre ces buts.

Questions

1. *Qu'est-ce qui est important pour vous dans votre bassin hydrographique? (14h15 à 14h30)*

2. A) *Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus quant à la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac? (14h30 à 15h)*

B) *Selon vous, quelles mesures ou solutions pourraient permettre d'atténuer ou d'éliminer vos préoccupations?*

3. *Quels éléments (problèmes de qualité de l'eau, buts, mesure de réussite, etc.) devraient faire partie du plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac? (15h à 15h15)*

4. *En ce qui concerne l'élaboration d'un plan de gestion du bassin hydrographique de la baie de Shediac : (15h15 à 15h30)*
 - a. *Quels sont les défis?*

 - b. *Quelles sont les possibilités?*

5. *Qui devrait être chargé de la mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique? (15h30 à 15h45)*

6. *Qui devrait être chargé de tenir à jour (réviser) le plan de gestion du bassin hydrographique? (15h45 à 15h55)*

Merci de votre contribution.

ANNEXE B

Commentaires originaux regroupés par thème commun :

Ce qui est important pour les gens dans leur bassin hydrographique

Plages, rivières et ruisseaux :

- Dix-neuf (19) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.
- Qualité des eaux de surface (rivières et plages).
- Espèces aquatiques.
- Débits d'eau et cycle de l'eau.
- Vie aquatique (niveaux d'oxygène, températures, etc.).
- La plage Parlee, parce qu'elle subit les effets du réseau hydrographique.
- Rivières et ruisseaux propres, mollusques, escargots et plages propres.
- Protection et restauration des dunes.
- Environnement propre et sain (ne pas transformer ce secteur en zone industrielle).
- De l'eau et des sols propres.

Espaces naturels/paysages/biodiversité :

- Dix-huit (18) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.
- Faune et flore.
- Paysage, rivage et panoramas.
- Expériences éducatives dans la nature.
- Protection de la biodiversité aquatique et animale.
- Biodiversité riche en animaux comme les oiseaux et les animaux marins.
- Environnement naturel qui comprend des terres humides, des forêts, des rivières et les digues de Grande-Digue.
- Protection de l'île de Shediac.

Grand air :

- Seize (16) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.

Possibilités de loisirs en plein air :

- Dix (10) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.
- Chasse, pêche, navigation de plaisance, camping et baignade.

- Activités récréatives (kayak, canot, pêche et baignade).
- Accès à des sentiers de randonnée.
- Loisirs (accès aux plages, sentiers et quais publics).
- Tranquillité

Développement économique :

- Sept (7) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.
- Aquaculture et pêches.
- Tourisme
- Équilibre entre l'activité commerciale (possibilités économiques) et l'environnement naturel.
- Développement économique, mais pas le long du rivage.

Agriculture et possibilité de vivre des ressources de la terre :

- Six (6) personnes ont choisi cette rubrique dans le questionnaire.
- Agriculture
- Aquaculture (huîtres).

Autres valeurs :

- Approvisionnements en eau potable.
- Collectivités, gens qui habitent dans le bassin hydrographique et résidents saisonniers.
- Réapprovisionner les puits municipaux et privés.
- Traitement approprié des eaux usées.
- Gestion des eaux pluviales.
- Gestion intégrée des bassins hydrographiques.
- Ingénieur en environnement de la Direction de la conception du MTINB.

Principales préoccupations relativement à la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de la baie de Shediac

Qualité des eaux pluviales :

- Gestion des eaux pluviales (contrôle de la qualité et de la quantité).
- Niveaux de coliformes dans les affluents, les fossés et les toitures-terrasses (provenant d'animaux comme les chiens et les oiseaux).
- Augmentation des coefficients de ruissellement (hausse du nombre d'aires revêtues et de pelouses entretenues; diminution du stockage, remplissage des fossés et pose de tuyaux dans les fossés).
- Nous ne savons pas ce qui se trouve dans nos cours d'eau (eaux usées, ruissellement provenant des champs agricoles, herbicides, pesticides, etc.).
- Le chenal de marée de la plage est contaminé. Il a fait d'objet d'une étude, mais aucune solution n'a été proposée. Le débit y est insuffisant; le chenal doit être nettoyé. La concentration en coliformes fécaux est élevée.
- Les ponceaux doivent être ouverts.
- Pollution de l'eau de mer.
- Pollution au quai pour la vie marine.
- Rejets des conserveries de poissons et d'autres entreprises dans la baie.
- Bactéries du bassin hydrographique qui contaminent la plage Parlee.
- Aucune cause définitive n'a encore été trouvée pour les problèmes intermittents à la plage Parlee.
- Comment pouvons-nous nous assurer qu'aucune matière néfaste ne s'écoule dans la baie de Shediac, qui a du mal à se renouveler.
- Glyphosates.
- Microplastiques.
- Chlore.
- Herbicides.
- Pesticides.
- Ruissellement provenant des surfaces revêtues qui pollue les cours d'eau.
- Surpopulation d'outardes = E. coli.
- Les niveaux de pollution varient de jour en jour et la source des pathogènes reste inconnue.
- Qualité de l'eau à la plage.
- Pureté de l'eau (aucune pollution).
- Je présume que le bassin hydrographique comprend la baie. La baie et les eaux qui s'y déversent devraient être propres pour soutenir la vie — plantes, animaux et êtres humains.
- Impact sur nos valeurs.
- Pollution et manque de biodiversité.
- Changements climatiques (inondations et érosion)
- Bateaux dans la zone de la plage.

- La surutilisation du secteur pour le camping nuit à la qualité de l'eau à la plage.
- L'eau propre est notre bien le plus précieux. Il ne peut y avoir aucun compromis quant à sa salubrité.

Santé (consommation/baignade) :

- Eau potable salubre pour la consommation et la baignade.
- Protection des champs de captage.
- D'où provient l'eau de nos aquifères?
- Quelle incidence l'eau du bassin hydrographique a-t-elle sur l'eau de nos puits?
- Les avis après une chute de pluie pour la baignade ont été abandonnés, mais il s'agissait d'un outil utile pour notre sécurité.
- Retards dans la détermination des concentrations en coliformes fécaux.

Communications/médias

- Mauvaise compréhension des enjeux par les médias et le public.
- Image de la région.
- Publicité négative, souvent un seul côté de la médaille.
- La situation générale devrait être présentée de façon beaucoup plus transparente que ce que j'ai vu jusqu'à maintenant.
- Remise en question de la validité des résultats publiés. Certains croient qu'on cache la vérité.
- Diminution du tourisme.
- Impacts sur l'environnement et l'économie.
- Des rencontres préliminaires secrètes du conseil de Shediac ont miné la confiance.
- Les chefs d'églises ne répondent pas aux messages, etc.
- Le ministère de la Santé et celui de l'Environnement et des Gouvernements locaux ne communiquent pas entre eux (ce sont surtout le gouvernement local et le service de l'urbanisme qui communiquent).

Agriculture

- Prévention de l'agriculture.
- Utilisation illégale des cours d'eau (fumier entreposé ou épandu trop près des berges des cours d'eau ou au mauvais moment de l'année).
- Fumier, engrais.
- Agriculteurs élevant des bovins près des petits ruisseaux.
- Aucune surveillance de l'utilisation d'engrais et de fumier dans les fermes.

Terres humides :

- Aucune construction ne devrait être autorisée dans les marais et les terres humides!
- Préservation de nos terres humides, qui sont si importantes pour la filtration de l'eau.
- Destruction de nos terres humides.
- Le gouvernement a autorisé des aménagements dans nos terres humides.

Aménagement du terrain :

- Aménagement excessif dans la zone d'élévation du niveau de la mer qui entraîne des inondations inutiles et un ruissellement excessif pendant les événements de précipitations et la fonte des neiges au printemps.
- De nombreux projets d'aménagement ont été réalisés au cours des 10 dernières années sans vraiment faire l'objet d'un contrôle. Les normes ont changé.
- Préoccupation au sujet de l'aménagement du terrain et de ses effets sur les espaces naturels et l'environnement.
- Préoccupation concernant l'ancien sentier et le nouveau sentier construit entre le chemin Pointe du Chêne et le chemin Parlee. Ils ne sont pas entretenus adéquatement pour faire en sorte que le drainage se fasse correctement.
- Remorques de véhicule récréatif illégales.
- Lieux inesthétiques.
- Élimination des déchets dans le bassin hydrographique.
- Sites de dépôt des débris de construction et de démolition (C et D).
- Construction urbaine dans des zones rurales (non adaptée aux zones rurales).
- Limiter la pollution et la surutilisation du secteur.

Gestion régionale des eaux usées et fosses septiques autonomes :

- Fosses septiques.
- Déversements des stations de pompage.
- Les installations sanitaires privées ne répondent pas aux normes actuelles.
- Débordements réguliers du réseau d'égout municipal inadéquat, même si l'exploitant du réseau indique qu'il ne fonctionne pas à plein rendement (solution d'un ingénieur).
- Vieilles fosses septiques ou absence de fosses septiques en raison du trop grand nombre de maisons et de chalets.
- Stations de pompage de la CESB qui débordent. Ces débordements deviendront de plus en plus fréquents. Ils sont un danger pour notre santé.
- Le réseau d'égout de Shediac est un grave problème. Il se déverse directement dans la baie quand il pleut.
- Les eaux usées se déversent dans la baie lorsque les stations de relèvement ne fonctionnent plus.
- Certains croient qu'on cache la vérité concernant les bassins de traitement des eaux usées, car d'autres résidents de la région (Cap-Brûlé) ont fait leurs propres tests. Nous aimerions vraiment qu'une série d'analyses indépendantes soient effectuées afin de

comparer les résultats à ceux de la CESB.

- La région "Bluff" (villages estivaux) comporte beaucoup d'anciens réseaux. Selon les spéculations, certains résidents ne sont pas connectés au réseau de la CSEB.
- Un petit terrain de camping le long de Gold Beach NW n'est pas desservi par la CSEB. Comment ce réseau est-il géré? Y a-t-il un nettoyage des fosses septiques?
- Note: Le commentaire originalement situé à cet endroit a été supprimé le 1er septembre, 2020 parce qu'il nommait un terrain de camping local spécifique, il suggérait que celui-ci avait une station de relevage des eaux usées privé, et questionnait s'il fonctionnait correctement. Il a été vérifié que cette information était fausse tandis que le terrain de camping en question est desservi par la Commission des égouts Shediac et banlieues. Par conséquent, le commentaire a été supprimé. Dans tous les autres aspects, le rapport demeure inchangé.
- Les terrains de camping suscitent la controverse en raison du ruissellement des eaux de surface et du fait que les gens ont leurs propres tuyaux qui se déversent dans la baie.

Respect et application des règlements :

- Pollution — Ignorance des effets de la loi.
- Les organismes de réglementation travaillent en vase clos (santé, commission d'urbanisme et gouvernement local).
- Manque de suivi une fois qu'une construction est terminée.
- Règlements insuffisants relativement aux fermes et aux fosses septiques (aucune loi sur la façon d'installer une fosse septique en 2019).
- Manque d'inspections et de suivi (l'Association du bassin versant de la baie de Shediac a peur de confronter les agriculteurs).
- Application insuffisante des règlements pour les vieilles fosses septiques (entretien et inspections).
- Systèmes novateurs (aucune réglementation).
- L'aménagement se fait le long du rivage malgré les règlements en place.
- Aucun règlement sur la collecte des eaux pluviales et sur le ruissellement.
- Les municipalités peuvent choisir de ne pas se conformer aux lois provinciales.
- Le gouvernement ne déploie aucun effort concerté pour mener une enquête approfondie afin de déterminer les sources de pollution de l'eau dans la baie de Shediac et régler systématiquement les problèmes d'une manière rigoureuse et durable. Les fonctionnaires semblent (au mieux) fuir le problème.
- La rue Weldon sent les égouts. Existe-t-il une loi ou un règlement qui oblige les citoyens à se raccorder au réseau municipal?
- La CESB devrait être obligée de respecter les règlements municipaux et provinciaux (il y a trop de « politique »).

Gestion des zones tampons et des zones riveraines :

- Le règlement établissant des zones tampons de 30 m n'est pas appliqué partout.
- Effets des coupes à blanc sur les poissons et la température de l'eau.

- Les zones tampons actuelles sont insuffisantes compte tenu des effets prévus du réchauffement climatique.

Autres préoccupations :

- Générations futures.
- Les politiciens, chefs d'églises, etc., ne sont pas très préoccupés par la qualité de l'eau et la pollution dans la région.
- Infestation de crabes verts.

Mesures ou solutions qui pourraient être adoptées pour atténuer ou dissiper les préoccupations

Gestion de la qualité de l'eau et des eaux pluviales :

- Techniques de gestion des eaux pluviales.
 - Bassins de retenue (p. ex., Sackville).
 - Systèmes récepteurs (citernes pluviales).
 - Jardins pluviaux et restauration des terres humides.
 - Amélioration des zones tampons autour des petits cours d'eau.
 - Politique de ruissellement net zéro pour les nouveaux aménagements.
 - Enlèvement de surfaces revêtues et options de revêtement perméable.
- Bassins de retenue naturels pour la gestion des eaux pluviales (p. ex. : Moncton).
- Meilleure gestion des terres pour diminuer le ruissellement.
- Plus de surfaces qui absorbent la pluie quand il pleut.
- Traitement des eaux pluviales.
- Déterminer les sources de coliformes dans le bassin hydrographique.
- Concevoir des programmes qui diminuent les concentrations en coliformes dans le bassin hydrographique.
- Installer des jardins pluviaux en grande quantité afin de diminuer le ruissellement.
- Repérer et gérer les sources de contamination.
- Concevoir une stratégie permettant de réduire les sources de contamination bactérienne conformément aux observations et aux recommandations formulées dans les diverses études entreprises au cours des dernières années.
- Utiliser des laboratoires portatifs pour accélérer le processus d'analyse de la présence de bactéries.
- Conserver un pourcentage défini du territoire sous forme de surfaces perméables (arrêté). L'arrêté doit être appliqué une fois que les permis sont délivrés.
- Planter plus d'arbres de petite taille et de buissons et créer plus de jardins de pluie.
- Mettre des poubelles à l'entrée de toutes les plages (p. ex. : Vieux-Pierre, Bois-Joli, et

Pointe-à-Bouveau).

- Ne plus rien déverser dans l'océan.
- Surutilisation de la région pour des emplacements de camping.
- Inspection régulière de divers cours d'eau.
- Créer des programmes visant à réduire au minimum le risque d'accroître les niveaux de coliformes.
- Utiliser des pratiques exemplaires comme au Manitoba.
- Rassembler tous les groupes d'intervenants pour créer un plan pour régler maintenant les problèmes relatifs à la qualité de l'eau et à la protection de la côte!
- En plus de diminuer les sources de bactéries et les sédiments, il faudrait aussi réduire les charges en nutriments pour éviter la croissance d'algues et de cyanobactéries. L'azote et le phosphore proviennent des fermes et des eaux usées, y compris les eaux usées industrielles.
- Accroître le stockage des eaux pluviales et limiter le ruissellement.
- Traitement et filtration naturels des eaux pluviales.
- Contrôler la population d'outardes.
- Accorder moins d'attention à la désignation « Pavillon Bleu » et plus d'importance à la santé.

Éducation/sensibilisation :

- Aider les gens à mieux comprendre la différence entre les avis après une chute de pluie et les avis relatifs à la qualité de l'eau.
- Éducation pour les médias et les journalistes.
- Campagnes de sensibilisation pour les terrains de camping, les plaisanciers et les propriétaires de chiens.
- Éducation sur l'utilisation des pesticides (risques; pratiques exemplaires).
- Éducation sur l'utilisation d'engrais et création de pratiques exemplaires de gestion pour l'agriculture.
- Fournir de l'éducation sur l'entretien des fosses septiques.
- Informer les gens sur les sources de pollution liées à l'agriculture.
- Communication plus ouverte. Les gens veulent des réponses à leurs questions.
- Sensibiliser le public au sujet des déchets.
- Faire preuve de beaucoup d'ouverture de transparence au sujet des problèmes et des mesures prises pour corriger la situation.
- Faciliter l'accès à des renseignements exhaustifs.
- Publier des renseignements exacts pour éviter la publicité négative.
- Médias (meilleure gestion).
- Je suis convaincu qu'après avoir exprimé nos préoccupations, nous pourrions compter sur une autorité indépendante compétente qui nous fournira des faits et nous aidera à conjuguer nos efforts pour résoudre les problèmes... au moyen d'une action concertée. Cette personne devrait posséder des connaissances dans les domaines de

l'environnement et de l'aménagement. Les différentes parties ont des points de vue différents. Nous devons parvenir à un consensus, faute de quoi les problèmes persisteront.

- Déterminer les problèmes et les solutions à l'aide des meilleures connaissances scientifiques et les communiquer au public le plus clairement possible. Ne cachez pas les problèmes!
- Il faut obtenir des résultats clairement formulés et communiqués grâce à la coordination de TOUS les acteurs.
- Une meilleure éducation sur les environnements sains.

Gestion municipale des eaux usées et fosses septiques autonomes :

- Améliorer la planification concernant les défaillances du réseau de la CESB.
- Moderniser l'infrastructure existante.
- Investir dans de nouvelles technologies.
- Créer un protocole pour la fermeture de la plage après les débordements d'égout.
- Accroître la capacité du réseau de la CESB.
- Les débordements devraient être réglementés.
- Vérifier la conduite entre le restaurant et les toilettes du parc et la nouvelle conduite.
- Prévenir le rejet d'eaux usées non traitées dans la baie pendant les périodes de fortes pluies et les pannes de courant.
- La Ville devrait améliorer ses conduites d'égout ou créer une méthode plus fiable pour contrôler les débordements.
- Les débordements aux stations de relèvement devraient faire l'objet d'une surveillance active.
- Déterminer et corriger les causes de la pollution.
- Les débits sortants de l'usine de traitement des eaux usées devraient faire l'objet d'une surveillance indépendante.
- J'aimerais que tous les champs d'épuration autour du bassin hydrographique soient éliminés, que la source d'eau potable soit centralisée et que la CESB communique mieux au sujet des débordements.
- La CESB fait ses propres tests deux fois par mois. Les tests indépendants visant à analyser les rejets de l'étang d'épuration réalisés par certains résidents montrent des résultats bien différents.
- Rendre la désinfection obligatoire aux usines de traitement des eaux usées.
- Inspecter les fosses septiques situées près des cours d'eau dans les zones rocheuses ou sablonneuses et réparer celles qui sont défectueuses.
- Régler tous les problèmes liés au réseau de la CESB à Shediac et aux alentours.
- Examiner les vieilles fosses septiques (Cap-des-Caissie, Shediac Bridge et Cap Barachois).
- Il doit être démontré par un organisme indépendant que l'étang d'épuration n'est pas la cause principale de la présence de bactéries.
- La Ville de Shediac doit accorder la priorité à l'amélioration de ses réseaux d'égout et

d'évacuation des eaux pluviales.

- Améliorations à long terme des installations de la CESB.
- Les stations de relèvement ont besoin de génératrices.

Aménagement du terrain

- Nous voulons que la vision et le plan d'aménagement à long terme tiennent compte des changements climatiques (en éloignant l'aménagement des berges et des rivages).
- Envisager d'établir un meilleur plan de développement qui protégera la plage tout en assurant un développement économique viable.
- Limiter la population dans les secteurs touchés.
- Imposer un moratoire sur l'aménagement côtier.
- Gérer les impacts défavorables de l'aménagement.
- Éliminer l'aménagement qui ne contribue pas de façon positive à la qualité de l'eau, à la qualité de l'air et à l'environnement.
- Tout devrait être associé à un numéro d'identification de parcelle (NID) (construction).
- Faciliter l'accès à l'information sur la délivrance des permis.
- La première étape consisterait à cesser tous les aménagements dans la zone d'élévation du niveau de la mer. Laisser cet espace agir comme une zone tampon utile pour contenir le ruissellement des eaux.
- Mettre fin à l'aménagement près des rivières et de la côte et évaluer les impacts sur l'environnement.
- Tenir compte du climat et du réchauffement climatique et de leurs répercussions sur la santé de nos terres.

Respect et application des règlements :

- Être proactif.
- Faire des audits pour les fosses septiques et l'agriculture.
- Exiger par voie réglementaire que les fosses septiques satisfassent aux normes en vigueur avant qu'une propriété puisse être rénovée (*Loi sur la santé publique*).
- Les organismes de réglementation devraient avoir des objectifs communs en matière d'application des règlements.
- Mieux appliquer les règlements; accroître la sensibilisation et réglementer l'utilisation illégale des cours d'eau.
- Interdire l'utilisation d'herbicides et de pesticides.
- Règlements sur l'épandage de pesticides et d'engrais.
- Application de la loi en matière d'épandage de fumier et d'engrais près des cours d'eau (p. ex., zone tampon -5 mètres ou plus de 30 mètres).
- Faire respecter les lois relatives à la planification de l'utilisation des terres.
- Les municipalités devraient avoir l'obligation de se conformer aux lois provinciales.
- Conséquences pour les gens qui ne communiquent pas.
- Règlements plus sévères prévoyant des amendes.

- Régime réglementaire robuste et application des règlements pour les activités se déroulant près des terres humides.
- Le Nouveau-Brunswick a besoin de règlements rigoureux qui doivent être appliqués.
- Un plus grand nombre de zones tampons réglementées pour éviter les coupes à blanc.
- Surveillance accrue dans le bassin hydrographique.
- Il existe divers plans. Un ministère ou une municipalité ne peut pas déroger au plan du bassin hydrographique (tous doivent être sur la même longueur d'onde).
- Les débordements du réseau de la CESB devraient être réglementés.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines :

- Protection des cours d'eau et des zones riveraines afin de ralentir le ruissellement et assurer une filtration naturelle.
- Préservation naturelle **des zones tampons et des terres humides dans la région.**
- Zones tampons obligatoires le long des ruisseaux (agriculture).
- Zones tampons entre les zones de déforestation et les cours d'eau.
- Zones tampons plus larges non labourées pour éviter que le ruissellement provenant des épandages de fumier se déverse dans des cours d'eau.
- Mise en place de règlements sur les zones tampons dans l'ensemble du territoire.
- Surveiller les petits ruisseaux, permettre aux végétaux de pousser le long de la côte et stabiliser les dunes.
- Creuser des fossés. Garder les terres humides existantes.
- Protection des marais.
- Aucun permis de construction dans les terres humides et les marais ou dans un rayon de 30 mètres des cours d'eau.
- Respecter la *Loi sur l'assainissement de l'eau*.
- Interdire en permanence tout aménagement dans les terres humides.
- Protection des terres sensibles.
- Préservation naturelle des marais, des zones tampons, des forêts et des terres humides dans la région.

Financement :

- Programmes de subventions pour remplacer les vieilles fosses septiques.
- Financement pour favoriser la création de nouveaux règlements.
- Subventions pour les agriculteurs.
- Le gouvernement devrait financer plus de mesures qui pourraient régler les problèmes.
- Subventions pour améliorer les fosses septiques ou la vidange approprié des fosses septiques privées et pour la création de stations de vidange gratuites pour les bateaux.
- Argent pour réparer les infrastructures existantes et en construire de nouvelles.
- Financement fédéral et provincial pour améliorer le réseau de la CESB.
- Fournir plus de fonds aux organisations qui effectuent des travaux de restauration sur le

terrain.

Autres mesures et solutions proposées :

- Continuer de donner suite aux 14 recommandations du comité directeur.
- Prendre plus de mesures pour combattre l'infestation de crabes verts qui se nourrissent de mollusques et détruisent les zostères.
- La pratique consistant à faire des compromis avec Canards Illimités doit cesser.
- Définir une vision à long terme et s'y conformer.
- Réinventer le marketing (emballages) pour diminuer les déchets jetables dans les magasins.
- Le vieux sentier n'est pas entretenu et les ponceaux ne détournent pas les eaux de ruissellement. Excaver le vieux sentier pour remettre le secteur à l'état d'origine ou entretenir les ponceaux.
- Notre collectivité doit s'unir pour régler les problèmes. Comme le conseil municipal de Shediac, les entreprises, les groupes environnementaux, la chambre de commerce et la Commission des services régionaux du Sud-Est ne sont pas sur la même longueur d'onde, nous sommes actuellement divisés.
- Nous avons besoin d'une autorité indépendante compétente et digne de confiance qui nous unira en plus de nous informer.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a démontré qu'il soutient la protection de nos rivages en ce qui a trait aux inondations causées par les tempêtes. Nous devons tous suivre cette voie et faire tout ce qui est nécessaire pour diminuer les impacts.
- Nous devons cartographier nos terres humides et nos cours d'eau, y compris leur flore et leur faune.
- Protection des terres sensibles.

Réponses au questionnaire en ligne

Changements observés dans le BHBS au fil des ans

Qualité de l'eau

- L'eau est plus propre à la plage Parlee, mais il y a encore des ratés.
- On trouve plus de déchets à la plage (couches pour bébés dans l'eau, etc.).
- Je fais de la plongée et j'ai vu plusieurs endroits dans la baie où une grande accumulation d'algues étouffe les mollusques. (trop de nutriments, de phosphore, etc.).
- Il y a plus de pollution dans le bassin hydrographique.
- La qualité de l'eau à la plage a changé.

- La qualité de l'eau de mer se détériore.
- Contamination.
- Détérioration de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique, ce qui a un impact sur la qualité de l'eau à la plage.
- Augmentation des situations où l'eau pose un danger.
- Les cours d'eau sont peu profonds, et certains deviennent stagnants.
- Augmentation considérable du nombre et de la durée des interdictions de ramassage de mollusques et crustacés par Pêches et Océans Canada (affiches rouges).
- TROP de bateaux.
- Le GNB a consacré beaucoup de ressources à l'amélioration de la qualité de l'eau à la plage Parlee.
- Odeurs terribles près des ruisseaux et dans les anses à marée basse.
- Pratiques agricoles inadéquates.
- Plus de journées où l'eau est de mauvaise qualité.

Gestion des eaux usées

- Les eaux usées débordent constamment dans la baie.
- Réseaux d'égouts améliorés.

Aménagement du terrain

- L'aménagement est privilégié malgré les préoccupations environnementales.
- Le littoral est aménagé sans tenir compte de la vulnérabilité de la côte.
- La commission d'urbanisme est encore trop permissive en ce qui a trait à l'aménagement près des côtes.
- Plus de chalets le long du rivage.
- Déforestation.
- Aménagement urbain.
- Les maisons sont construites plus en hauteur, mais elles nuisent aux voisins.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines :

- Projets d'aménagement illégaux et destruction des terres humides.
- La destruction des terres humides se poursuit sans conséquences, ce qui est dommageable pour l'environnement.
- La mise en place d'enrochements le long de la majeure partie de la côte prive des oiseaux de leur habitat, accroît l'érosion et exploite les carrières.
- Zones tampons plus propres et accroissement de la sensibilisation aux exigences réglementaires.

Éducation et sensibilisation :

- Les gens sont plus conscients de la qualité de l'eau à la plage Parlee et ils contribuent à garder l'eau propre.
- Il y a un peu plus de transparence en ce moment, car nous sommes informés lorsqu'un débordement se produit.
- Nous sommes aujourd'hui plus sensibilisés à la pollution.
- Aucune communication de la part de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac.
- Plus de secrets.

Autres réponses :

- La position initiale de l'église anglicane relativement aux terrains de camping a changé.
- Le bassin versant n'est pas prêt à subir les impacts des changements climatiques.
- La plage continue de disparaître et doit être restaurée régulièrement à grands frais.
- Le bassin hydrographique est négligé.
- Les tempêtes contribuent à l'érosion (quais qui sont tirés sur la plage et gros blocs de ciment renversés).

Selon vous, quelle devrait être la priorité d'un PGBH?

Qualité de l'eau :

- Garantir que la qualité de l'eau est excellente pour les animaux et les êtres humains pour les sept prochaines générations.
- Améliorer la qualité de l'eau pour la baignade, la pêche et la consommation.
- Bonne qualité de l'eau dans les rivières et les plages.
- Trouver et éliminer les sources de bactéries présentes à l'échelle du bassin hydrographique.
- Déterminer les sources de pollution et y remédier.
- Qualité de l'eau.
- Eau propre et salubre.
- Contamination par des bactéries.
- Gérer les sources de contamination, y compris les sources d'eaux usées.
- L'environnement devrait être la priorité. Le développement à tout prix est un préjudice.
- Garantir la pureté de l'air, la salubrité de l'eau et la santé des sols.
- Préserver la qualité de notre environnement.

Gestion des terres humides, des zones tampons et des zones riveraines :

- Planter plus d'arbres de petite taille et de buissons et créer plus de jardins de pluie.

- Préservation naturelle des terres humides et des marais, qui agissent comme des éponges et filtrent l'eau.
- Zones riveraines.
- Jardins de pluie et drainage écologique.
- Préservation et restauration des espaces naturels comme les marais et les forêts.
- Protection de nos terres humides et de nos écosystèmes.
- Remettre les terres humides à leur état d'origine afin de préserver une filtration naturelle de l'eau qui contribue à assainir l'environnement.
- La restauration des plus grandes terres humides aurait l'effet le plus important et nous protégerait contre l'élévation du niveau de la mer.
- Gérer les pratiques forestières et agricoles pour réduire au minimum l'écoulement des eaux chargées de sédiments dans les cours d'eau.
- Protection des terres humides.

Aménagement du terrain :

- Aménagement responsable le long des côtes.
- L'aménagement devrait être mieux contrôlé près du littoral.
- Restreindre l'aménagement.
- Envisager des projets d'aménagement qui géreront le ruissellement qu'ils produiront.
- Pouvoir collaborer avec les membres de la collectivité et les citoyens lorsque des changements à des aménagements ou de nouveaux projets d'aménagement sont proposés.

Gestion des eaux usées :

- Régler les problèmes de débordement d'eaux usées provenant des stations de relèvement pendant les événements de précipitations.
- Forcer la ville de Shediac à réparer ses réseaux de pompage des eaux usées.
- Certaines rues près de l'eau dégagent des odeurs nauséabondes. Sont-elles raccordées au réseau d'égout, et comment savoir si elles le sont ou non? Compte tenu de cette odeur, il est difficile de croire qu'elles sont raccordées au réseau.

Éducation et sensibilisation :

- Il faut envisager de centraliser le stockage de tous les renseignements.
- Obtenir et publier les faits au moyen de mesures objectives qui aboutissent à la prise de mesures correctives en temps utile.
- Bulletins d'information pour faire part au public des progrès réalisés.
- Informer les propriétaires fonciers et les collectivités pour obtenir leur appui.

Autres suggestions :

- Nous avons besoin d'un responsable indépendant digne de confiance qui pourra aider toutes les parties à collaborer.
- Valoriser les écoservices qui nous protègent de l'érosion et améliorent la faune et la flore.
- Plus de transports en commun = moins de pollution et de bouchons de circulation, avantageux pour ceux qui n'ont pas de voiture.
- Exiger de la Commission de services régionaux du Sud-Est qu'elle rende compte du respect des lois.
- Un plan durable à long terme devrait être établi en tenant compte des changements de densité de population, des normes du bâtiment, de la protection contre les inondations et de la protection de l'environnement.
- La prise en compte du tourisme à long terme devrait être secondaire par rapport à l'amélioration de la situation actuelle.
- Les lois devraient profiter à tout le monde. Nos poissons sont touchés, comme la santé publique; c'est urgent!
- Faune.
- Inspections régulières.
- Faire participer plus de citoyens à la planification.
- Plans d'adaptation aux changements climatiques.

Autres renseignements utiles pour l'élaboration du PGBH de la baie de Shediac

- Penser à nos enfants et à nos petits-enfants avant de prendre des décisions.
- Aller dehors régulièrement et profiter de la nature.
- Penser à nos enfants, pas à l'argent.
- L'équipe locale travaille bien. Nous devons maintenant contrôler les facteurs externes et limiter l'intervention des politiciens, qui changent les règles à leur gré.
- Il doit y avoir des façons de mesurer et de surveiller la santé du bassin hydrographique. Mettre toutes les données dans la même base de données. Nous devrions rassembler tous nos renseignements sur chacun des bassins hydrographiques dans la même base de données pour examiner leur santé et leur biodiversité. Il s'agirait simplement de couches dans la base de données, comme c'est le cas actuellement sur le site de GeoNB.
- Pourquoi construire des étangs d'épuration au niveau de la mer alors qu'ils sentent les égouts à marée basse? Exemple : Pointe-du-Chêne.

Questions de l'atelier :

Quelles devraient être les composantes du PGBH de la baie de Shediac?

- Données sur la qualité de l'eau (historiques/référence).
- Transparence relativement aux données sur la qualité de l'eau.
- Programmes d'échantillonnage continu.
- Cartographie des sources de pollution (cerner les zones où la pollution est toujours élevée).
- Plan de gestion des eaux de surface et des eaux pluviales.
- Financement de base pour la surveillance continue de la qualité de l'eau.
- Plan de gestion responsable pour les propriétaires fonciers, les agriculteurs, l'industrie, les terrains de camping et les marinas.
- Définir des objectifs concrets et mesurables comme des cibles d'émissions dans le contexte des changements climatiques.
- Diminution des avis relatifs à la qualité de l'eau.
- Augmentation du nombre de projets d'infrastructures vertes.
- Accorder la priorité à la modernisation des infrastructures et y donner suite!
- Programmes de sensibilisation mis en œuvre par l'industrie.
- Planification plus efficace des aménagements.
- Certification uniforme pour les plages.
- Règlements pour les terrains de camping.
- Gestion des terres humides.
- Renseignements accessibles (données).
- Participation des intervenants.
- Indiquez les objectifs que vous cherchez à atteindre.
- Déterminer qui sera responsable de l'application des règlements.
- Programme de surveillance à long terme.
- Aider à cerner les sujets de préoccupation auxquels il faut prêter attention et gérer les aménagements en fonction de ces préoccupations.
- Plan d'action concret et raisonnable.
- Renseignements fondés sur la science.
- Les règlements doivent être appliqués uniformément.
- Concevoir des pratiques exemplaires de gestion et les mettre en œuvre.
- Programmes de sensibilisation
- Changements climatiques (élévation du niveau de la mer).
- Définir des valeurs de référence pour la qualité de l'eau partout dans le bassin

hydrographique. Tenir compte des changements dans les nutriments, les algues, les bactéries, la santé globale et l'eau potable après chaque événement majeur.

- Les eaux de surface et la fonte des neiges se traduisent par un ruissellement d'eaux pluviales.
- Rapports destinés au public — solliciter la participation à l'échelle locale et concevoir le plan ensemble.
- Méthodologie, échéancier.
- Gestion des eaux et des eaux usées.
- Cartographier, définir des cibles, déterminer les sources possibles de contaminants.
- Définir des objectifs de qualité de l'eau.
- Isoler les problèmes.
- Calendrier des révisions.
- Rôles et responsabilités définis
- Les règlements en vigueur doivent être améliorés et ils doivent être respectés.
- Identification et caractérisation du bassin hydrographique.
- Emplacement problématique.
- Déterminer les zones vulnérables à protéger.
- Déterminer les zones qui peuvent être aménagées.
- Mesures à court terme et vision à long terme.
- Données sur la qualité de l'eau.
- Suivi mesurable (fiche de rendement annuelle). Déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
- Évaluation (buts et objectifs).
- Identification des intervenants et des partenaires.
- Solutions visant à préserver ou à améliorer la qualité de l'eau dans un délai raisonnable.

Quels sont les défis et possibilités associés à l'élaboration d'un PGBH pour la baie de Shediac?

Défis	Possibilités
<ul style="list-style-type: none"> • Financement • Soutien du plan par les intervenants. • Divergence d'intérêts des divers intervenants. • Industrie/économie par rapport à l'environnement (favoriser la création d'emplois plutôt que l'environnement). • Application des règlements et inspections (ressources insuffisantes). • Infrastructures existantes désuètes. • Application à l'échelle de différentes municipalités/différents comtés 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation en vue de la transition vers un environnement plus vert. • Prioriser les problèmes qui doivent être réglés. • Adopter les pratiques exemplaires utilisées ailleurs (au pays ou dans le monde). • Approche cohérente auprès des intervenants (éliminer les cloisonnements et rassembler les gens). • Sensibilisation.

<p>(gouvernement local).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Source constante de financement. • Opinions divergentes. • Maintenir l'intérêt des intervenants. • Qui est responsable du problème? • Région géographique très vaste. • Changements climatiques • Faune incontrôlable (source de contamination). • Vaste territoire et différents intervenants. • Le bassin hydrographique comprend des secteurs constitués en municipalités et des secteurs non constitués en municipalités. Qui applique les règlements? • Argent • Communiquer adéquatement pour obtenir l'appui du public. • Volonté politique. • Trouver un compromis acceptable entre le développement et l'environnement. • Comprendre la valeur de l'écodéveloppement écologiquement viable. • Divergence d'opinions entre les divers intervenants. • Possibilités perdues. • Appliquer les règles de manière cohérente. • Garder le groupe actif – cibles pour les ressources humaines et les finances. • Objectifs judicieux et application avisée des règlements. • De meilleures lois sont requises. • Définir des mesures et en établir la priorité (à court, moyen et long terme). • Ressources, argent et temps (nous devons fournir plus de ressources aux organismes de gestion des bassins hydrographiques). • Partenariats avec les intervenants (communication régulière). • Éducation destinée au public et aux membres élus. • Communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats mesurables permettant de déterminer les lacunes. • L'intérêt des intervenants est bien réel (tâchons de l'entretenir). • Possibilité de financement • Publication des données des années antérieures — Ne remettons pas les compteurs à zéro. • Engagement accru du GNB. • Stabilité/long terme. • Veiller à l'uniformité — règlements provinciaux. • Sensibilisation de la société. C'est la responsabilité de tous. • Promotion publique des pratiques exemplaires. • Clarifier les règlements. • Objectifs de qualité de l'eau. • Développement durable (acheter des propriétés déjà menacées par les ondes de tempête et les convertir pour l'écotourisme ou y aménager des sentiers de randonnée pédestre). • Être un modèle, comme la biosphère de la baie de Shediac. • Quelles sont les responsabilités des gens par rapport aux ondes de tempête? • Le PGBH servira de guide. • Amélioration des règlements. • Augmentation du nombre de partenariats. • Le PGBH accordera le pouvoir de protéger l'eau. • Le PGBH aura une incidence sur le zonage. • Amélioration de la qualité de l'eau. • Encourager le public à participer. • Encourager les investissements verts. • Accroître la capacité des organisations des bassins hydrographiques
---	---

Qui devrait être chargé de la mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique?

- Le gouvernement provincial (puisque un bassin hydrographique traverse plusieurs municipalités, DSL, etc.) devrait être responsable du PGBH par l'entremise de politiques et de règlements.
- Le gouvernement en collaboration avec un expert-conseil en environnement et le groupe de gestion du bassin hydrographique devraient élaborer le PGBH.
- Le conseil/comité du bassin hydrographique, comprenant différents ministères ainsi qu'un ministère/ministre devraient gérer le PGBH.
- Il devrait y avoir un conseil composé de représentants de chaque ministère (environnement, tourisme, agriculture, santé, foresterie, etc.), du public, du milieu universitaire et des Premières Nations.
- Les groupes environnementaux locaux/les groupes de gestion des bassins hydrographiques, les municipalités, les CSR, les citoyens devraient faire la mise en œuvre du PGBH.
- Les municipalités/les CSR/les citoyens, les champions de la collectivité devraient faire la mise en application du PGBH.
- Le GNB est le lien qui unit les intervenants locaux.
- Le groupe de travail local sera au cœur de la réussite du plan.
- Nous avons besoin de « chiens de garde ».
- ABVBS/ Vision H2O.
- CSRSE (zonage et lotissements).
- MEGL (principal responsable).
- ABVBS (éducation, surveillance, recherche et pratiques exemplaires de gestion).
- Shediac (arrêté relatif aux eaux pluviales).
- Commission régionale de Beaubassin-Est.
- Comité directeur dirigé par le MEGL et formé d'intervenants locaux qui fournira des avis et surveillera les progrès.
- MTI (règlement sur les eaux pluviales).
- Groupe d'intervenants formé des municipalités, des DSL, du MEGL, de l'ABVBS (groupe collaboratif d'intervenants).
- Faire partie du plan.
- Processus de résolution des conflits.
- Une personne ayant des aptitudes de facilitateur devrait être responsable de la mise en œuvre.
- Axé sur un consensus lorsque c'est possible.
- Le gouvernement devrait se charger de la facilitation (les gens ne sont pas tous d'accord).
- Intérêts divergents.
- Géré comme une commission de services régionaux.
- Représentation appropriée.

- Groupe de gestion du bassin hydrographique (mise en œuvre du plan et responsable des mesures).
- Gouvernement (gestion, livrables et budget).
- Application des règlements.
- Financement.
- Expertise.
- Milieu universitaire (université locale).
- Expertise.
- Commission de services locaux (gestion).
- Argent.
- Lien entre le MELG et les organismes de gestion des bassins hydrographiques.

Qui devrait être chargé de tenir le PGBH à jour?

- Une partie neutre sur le plan politique devrait évaluer le progrès.
- Un conseil consultatif (rapports indépendants).
- Des étudiants à la maîtrise/un comité universitaire.
- Le groupe de gestion du bassin hydrographique.
- Des experts-conseils en environnement.
- Le document doit être évolutif pour garantir la continuité à long terme.
- Il faut s'assurer de faire participer les intervenants locaux (sept ou huit organismes locaux).
- Conserver une partie du financement pour continuer d'évaluer les réussites et les réalisations.
- Un comité de gestion.
- Participation du GNB (ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et ministère des Transports et de l'Infrastructure).
- La Chambre de commerce.
- Des promoteurs.
- La Commission de services régionaux.
- Une nouvelle direction du MEGL responsable de la planification de la gestion des bassins hydrographiques.
- Un groupe de travail géré par le MEGL et comprenant des intervenants locaux.
- Une organisation-cadre relevant du MEGL qui fournit des exemples concrets provenant de l'extérieur de la région.
- L'entité qui met le plan en œuvre devrait en être responsable.
- Les répercussions de la technologie de pointe doivent être prises en compte.
- Besoin d'un soutien réglementaire qui peut être mis en application.
- Liens avec le gouvernement fédéral (nouveaux articles scientifiques sur les pêches, les terres humides, l'élévation du niveau de la mer, etc.).
- Minimum d'un an (au besoin).
- Créé pendant le développement.
- S'assurer que la mission du plan est adéquate et que ses objectifs sont clairs.

